



FÉDÉRATION VOILE-AVIRON

Compte Rendu du Séminaire Formation – Poses 27/10/2013

Présents : E.MAILLY, P.LE JONCOUR, JP GUERITAUD, F.LEBECQ, S.LEBECQ, A.FERRAND, G.LE RHUN, C.HERVE, Y.HERVY, G.MASCLET, C.JOURDON, JJ DESTELLE, JP JOURNEAU
Absents : P.BASQUIN, F.VIVIER, M.NEWMEYER, E. DE WOLBOCK, D.CHAIGNON

Contenu

Contenu	1
1. Exposé de la situation.....	1
2. Débat : comment motiver les jeunes.....	1
3. Le problème de l'encadrement des jeunes.....	2
3.1. Fédération Française de Voile	2
3.2. Jeunesse et sports	2
4. Propositions des intervenants	2
4.1. Objectifs de formation.....	2
4.2. Mise en place d'un cursus	3
5. Mise en place de groupes de travail	3
5.1. Reprise du livret de validation du cursus	3
5.2. Identification de la population de formateurs selon les spécialités.....	3
5.3. Structuration du stage de formation 2015	3

1. Exposé de la situation

On se référera à la présentation de Jean-Patrick Guéritaud jointe.

La situation actuelle comprend plusieurs acquis : les 12 modules de formation, les stages, le brevet de chef de bord.

Les difficultés sont la non-reconnaissance du brevet, un cursus de validation trop rapide, un manque de formateur, l'absence de cursus de formation des formateurs.

Il faut définir quelle(s) formation(s) on veut mettre en place, pour qui et avec qui, diversifier les procédures, recruter et former des formateurs.

2. Débat : comment motiver les jeunes

L'activité Voile-Aviron n'attire pas les jeunes autant que nous le souhaiterions. L'objet du débat était d'en déceler les causes et d'y trouver des remèdes. Voici quelques réflexions :

- Il n'y a pas de recette magique, différents facteurs interviennent : endroit (lac moins motivant), contexte associatif local, présence d'infrastructures pouvant accueillir les jeunes au niveau réglementaire (centre de loisirs/d'hébergement, club de voile multisport...)

Fédération Voile-Aviron

Adresse de correspondance : 1 bis rue des genêts, 78340 Les Clayes sous Bois

Tél: 06 64 78 70 42 Courriel: federation.voileaviron@gmail.com

- L'Atlantic Challenge peut être un élément motivant (défi) mais l'aspect compétitif voire « rude » de l'aviron peut rebuter les filles.
- La voile scolaire, via UNSS, profs du lycée peut être moteur.
- Ce qui attire les jeunes : partir (loin) et vivre quelque chose (au moins pour ceux loin de la mer).
- Il faut qu'il y ait des jeunes pour attirer les jeunes. Organiser des stages pour les jeunes (en dehors de la problématique AC de cette année) ?
- Faire un challenge universitaire (modèles Oxford/Cambridge, course de l'EDHEC): sur ce point, VPGM propose déjà un « open yole » (dépliant disponible). A voir en 2015 comment organiser une course voile-aviron. Le plus simple serait sur des sites disposant de plusieurs yoles.
- Dans la même ligne, proposer des séminaires de motivation pour des clubs sportifs.

3. Le problème de l'encadrement des jeunes

L'encadrement des jeunes est réglementé, dans nos associations il se fait en gros soit via une structure liée à l'animation, à la pratique sportive, ou via des enseignements scolaires (BAFA/BAFD, Moniteur de voile, BPJEPS, Prof). La question est posée de l'intérêt d'un diplôme type marine marchande (capitaine 200 voile ou capitaine 500), mais (info hors réunion) cela ne donne pas la capacité à encadrer/former (cf. <http://www.ifmer.org/metiers-de-la-mer/la-plaisance/les-formations-du-yachting-et-de-la-plaisance>).

3.1. Fédération Française de Voile

Le problème réglementaire de l'encadrement des jeunes conduit à se poser la question d'un rapprochement avec la FFV. On sait que les objectifs de la FVA ne correspondent pas à ceux d'une fédération olympique. Néanmoins, il peut y avoir un souhait de la FFV d'offrir des formations à la voie traditionnelle. S.Lebecq indique ainsi que la ligue FFV de Champagne Ardennes serait intéressée par une formation voile traditionnelle. Une réflexion du même genre est en cours à Marseille. Certains parmi les membres du CA pensent que d'ici 5-10 ans il faudra passer par la FFV (d'autant que le cadre réglementaire a plutôt tendance à se durcir). Peut-être faudra-t-il que nos formateurs soient formés à la FFV puis reviennent vers la Voile-Aviron /Voile Traditionnelle.

3.2. Jeunesse et sports

Une option serait de compléter le BPJEPS par un module traditionnel. Attention, acquérir un BPJEPS coûte environ 9000 €, et donc les gens qui obtiennent cette qualification voudront à juste titre être rémunérés.

Lors du cursus BAFA BAFD (qui n'est pas un diplôme professionnel), le stagiaire peut faire des stages avec spécialité (qualification complémentaire au BAFA). Une idée serait de proposer une spécialité voile-aviron. Reste à voir comment la faire valider (**Sophie Lebecq propose de se renseigner auprès de la ligue de l'enseignement**). A noter : les titulaires d'un BAFA peuvent être rémunérés via un contrat engagement éducatif qui comporte des mesures dérogatoires en ce qui concerne le temps de travail, le repos du salarié et la rémunération (cf. <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F23425.xhtml>). Ces jeunes ne peuvent opérer que dans une structure habilitée « accueil collectif de mineurs » : centre de loisirs, colonie de vacances, etc.

4. Propositions des intervenants

4.1. Objectifs de formation

- Parmi les objectifs, mettre en place une formation spécifique pour les petits VA dont l'objectif est différent de celui d'un équipier yole, a fortiori d'un chef de bord. Par exemple faire un stage sur « la manœuvre de la voile au tiers ».

4.2. Mise en place d'un cursus

- Un certain accord se fait sur la mise en place d'un cursus. Il est proposé de se baser sur le « livret d'expérience de la FFV » pour pouvoir valider un cursus par étapes. Ce sera un atout pour la reconnaissance future par « Jeunesse et Sports ».
- Certaines associations ont déjà leur processus de validation local, ainsi le CNSL délivre le « camembert » : Certificat d'Aptitude à Mener un Équipage et à Manœuvrer un Bateau sous l'Entière Responsabilité du Titulaire. A creuser.
- Le principe serait que certaines compétences peuvent être validées localement par un référent (à définir par association, voire à agréer en central) et d'autres au cours des stages que nous faisons habituellement, au niveau national.
- L'aspect « Validation des acquis de l'expérience » est un concept intéressant, à concrétiser. C.Jourdon propose d'indiquer le « temps à la mer » (équivalent « heures de vol ») sur le livret.
- S.Lebecq fait remarquer que nos 12 modules occultent toute la partie connaissance du public, pédagogie qui est un élément important dans un processus de formation. Yves Hervy répond qu'il ne s'agit pas d'un oubli, mais d'un acte volontaire, le souhait ayant été de ne pas interférer avec les structures officielles, et surtout de ne pas s'avancer dans un domaine où nous manquons de compétences.

5. Mise en place de groupes de travail

Trois groupes de travail sont proposés :

5.1. Reprise du livret de validation du cursus

Mandat : L'objectif est de modifier le livret actuel en le rapprochant du livret d'autres fédérations sportives, comme la FFV, mais intégrant les spécificités voile –aviron et les différents publics visés, et de définir un ou des cursus de formation.

Responsable : Sophie Lebecq

Membres : Guillaume Masclat, Yves Hervy

Le groupe devra remettre ses travaux fin janvier 2014.

5.2. Identification de la population de formateurs selon les spécialités

Mandat : recensement des compétences dans nos associations

Responsable : E.Mailly

Pour Est et régions intérieures : F.Lebecq

Pour le Sud-Est : JP Guéritaud

Pour l'Ouest : Anne

Le groupe devra remettre ses travaux fin janvier 2014.

5.3. Structuration du stage de formation 2015

Membres : Guy Le Rhun, Claude Jourdon

Il est proposé de demander à Frédéric Domise de Canot 13 qui propose d'accueillir le prochain stage de s'associer à ce groupe.

Le groupe devra remettre ses travaux mi-septembre 2014.

Un état d'avancement sera à proposer lors de notre prochain CA qui sera consacré à ces thématiques. Date cible : samedi 07/12/2013 après midi (E.Mailly se charge de l'organisation).

Fédération Voile-Aviron

Adresse de correspondance : 1 bis rue des genêts, 78340 Les Clayes sous Bois

Tél: 06 64 78 70 42 Courriel: federation.voileaviron@gmail.com